



Le 14 janvier 2020

Motion d'Assemblée Générale

Le service technique de Reims réuni en AG ce jour a débattu de la V1 du protocole.

La modernisation du CRNA-EST est un enjeu majeur, sa mise en œuvre est du ressort de tous les agents du service, beaucoup sont déjà très investis et il est urgent que les efforts de l'ensemble des agents soient reconnus.

La V1 ne répond pas à ces enjeux, nous constatons que l'administration ne se donne pas les moyens de ses ambitions.

Nous refusons :

- Un projet de service inapplicable à Reims
- L'attaque sur les conditions de travail (temps de repas, récupérations, horaires)
- Un projet incompréhensible concernant la maintenance des radars
- La mise en œuvre d'une astreinte à la centrale Énergie
- L'externalisation de l'informatique de gestion

Nous demandons :

- Le maintien des effectifs et la prise en compte de la charge de formation
- Des mesures d'accompagnement fortes liées au projet 4-Flight
- Un projet de service spécifique, adapté aux projets menés à Reims, avec le maintien du nombre de superviseurs à 27, accompagné de plus de postes d'Experts, d'IL et de CDST
- Que les heures supplémentaires, si elles sont nécessaires, soient payées à leur juste valeur
- Une prime de fidélisation

L'AG mandate les OS pour déposer un premier préavis de grève si la V2 du protocole ne reconnaît pas le travail accompli et à accomplir.

Motion votée à l'unanimité